

Programme "TEMPUS "
**Une plate forme d'échange pratique pour la
modernisation de l'enseignement supérieur en Algérie**

Benmensour Lilia
Université de khenchela

المُلخَص:

Résumé:

Le Programme Tempus est mis en œuvre par l'union européenne en 1990, cependant les pays du sud méditerranéen n'y adhèrent qu'en 2002. Ce programme constitue une passerelle entre les universités et a pour objectif la modernisation des systèmes de l'enseignement supérieur.

Dans cet article sont exposés le principe de ce programme, se objectifs, les critères de participation aux projets de ce programme. Une analyse est faite dans le cas de l'Algérie en déterminant les points positifs et négatifs des projets Tempus depuis son adhésion à ce programme.

TEMPUS هو أقدم برنامج ممول من طرف الإتحاد الأوروبي منذ عام 1990، وقد كان انضمام دول جنوب المتوسط له عام 2002. ويعمل هذا البرنامج على تشجيع التعاون بين المؤسسات الجامعية، ويركز على إصلاح وتحديث أنظمة التعليم العالي.

وسيتم التطرق في هذا المقال إلى مبادئ هذا البرنامج وأهدافه ومعايير المشاركة في مشاريعه. ثم تحليل واقع هذا البرنامج في الجزائر بتحديد النقاط الإيجابية والسلبية لمشاريع برنامج تمبوس منذ انضمام الجزائر إليه.

Introduction

Dans sa politique de cohésion, l'union européenne lance, encore, un programme pour se rapprocher des pays voisins et rapprocher les pays partenaires tout en supervisant cette coopération et imposer sa volonté de convergence avec ses propres objectifs. Dans ce contexte, le programme Tempus est mis en œuvre et réunit les pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique du nord. Depuis plus de vingt ans ce programme affiche une réussite incontestable en instaurant un espace international de coopération entre les institutions dans l'enseignement supérieur. Une multitude de projets sont financés et réalisés par ce programme en réponse aux exigences de la globalisation tout en s'adaptant aux particularités nationales.

L'objectif de cette intervention est de rappeler brièvement les caractéristiques du programme Tempus et répondre aux interrogations suivantes : **qu'offre Tempus à l'enseignement supérieur en Algérie ? Est-il bien instrumentalisé pour optimiser son impact positif en Algérie ?**

I- PROGRAMME TEMPUS :

1/ Qu'est-ce que le programme Tempus ?:

Tempus est un programme établi et financé par l'union européenne dans le cadre de sa politique de voisinage visant à sécuriser ses frontières en promouvant la prospérité, la stabilité et la sécurité dans les régions avoisinantes. ⁽¹⁾

Le premier programme Tempus a couvert la période 1990-1994. Il a été consolidé et renouvelé pour les périodes 1994-1998, 1998-2000 et 2000-2006 et 2007-2013. il est désormais habituel de faire référence aux phases du programme en les nommant respectivement Tempus I, Tempus II, Tempus II bis , Tempus III et Tempus IV. ⁽²⁾

La particularité de ce programme Tempus est sa contribution spécifique à la modernisation des systèmes de l'enseignement supérieur dans les pays partenaires, entre autres ses frontières du sud de la méditerranée à savoir, les pays du Maghreb dont fait partie l'Algérie.

Dans ses activités de coopération dans le développement de l'enseignement supérieur, Tempus adopte une ligne volontairement convergente avec les initiatives européennes.

En plus de proposer des réformes institutionnelles, Tempus favorise les échanges pratiques entre les personnes, ainsi des partenaires non académiques peuvent faire partie du consortium.

2/ Pourquoi Tempus ?

Après la chute du mur de Berlin (en 1989), un plan de mobilité transeuropéenne pour des études universitaires a été adopté et cela le premier juillet 1990 .Le programme Tempus est lancé pour répondre aux besoins de modernisation du secteur de l'enseignement supérieur dans les pays de l'Europe de l'est.

En effet, la commission européenne a fait de l'enseignement supérieur une priorité essentielle dans le cadre de sa coopération avec les pays voisins.

Elle considère que l'enseignement supérieur est la clé pour aboutir à une société et une économie fondée sur la connaissance, et assurer la formation de générations futures qui ne peuvent être formées que dans ces établissements qui doivent être considérés comme un réservoir, à entretenir, des ressources humaines expertes.

Ce programme Tempus est arrivé à échéance le 31 décembre 2013 pour être inclus dans le nouveau programme ERASMUS+ .⁽³⁾

3/ Gestion et financement de Tempus :

Le programme Tempus est supervisé par deux directions européennes. La direction générale de développement et de coopération-Europe-Aid (DEVCO) et la « Direction générale pour l'élargissement (ELARG).

Quant à son financement, ses ressources sont nombreuses. Celle qui est dédiée aux pays du Maghreb est la même utilisée dans sa politique de voisinage (PEV) .C'est « l'instrument européen de voisinage et de partenariat IEVP » qui finance les pays partenaires Tempus du sud de la méditerranée.⁽⁴⁾

II / TEMPUS EN ALGERIE:

1/ Défis de l'enseignement supérieur en Algérie :

La mondialisation, l'évolution économique et scientifique, la démocratisation du savoir, la circulation et diffusion de l'information, en résumé, la modernisation, a fait que le monde d'aujourd'hui soit en perpétuelle restructuration à laquelle doivent s'adapter et la société et les différentes institutions.

L'enseignement supérieur est le premier confronté à ces défis. L'université algérienne telle qu'elle était avant d'intégrer le projet Tempus, n'était plus en mesure de répondre aux objectifs qui lui ont été attribués à savoir assurer le développement social et être le moteur pour toute avancée scientifique.

Des réformes dans plusieurs domaines semblent s'imposer, à savoir :⁽⁵⁾

- Une gestion de l'enseignement supérieur qui ne peut plus garder son type administratif et bureaucratique ;
- Un système de formation qui doit être plus performant et de niveau international pour répondre aux besoins tant en qualité qu'en quantité du produit de l'université ;
- Des ressources humaines dont le développement et la gestion constituent un défi majeur.

Les enjeux existent et le besoin de s'ouvrir vers de nouvelles collaborations pour suivre la modernisation sont réels.

Des nouveaux partenariats sont nécessaires pour la concrétisation puis l'aboutissement des projets visant à adopter de nouveaux modèles de gouvernance et rétablir les liens de l'université algérienne avec l'évolution socio-économique du pays.

Un projet semble offrir cette ouverture au monde .Il s'agit du projet Tempus.

2/ Programme Tempus en Algérie :

2.1- Objectifs du programme Tempus :

Le programme Tempus est présenté comme une plateforme pour des échanges multilatéraux entre établissements de l'enseignement supérieur, des autorités des états membres de l'union européenne et des pays partenaires concernant la réforme et la modernisation propres à l'enseignement supérieur.

Ce programme instaure trois types d'actions : ⁽⁶⁾

1°) Projets conjoints (PCs) : Ils sont mis en œuvre par les institutions et ont pour objectifs l'amélioration de la gouvernance des universités.

Deux sortes de projets conjoints sont prises en charge par le programme Tempus.

- Projets nationaux favorisant les priorités nationales.
- Projets multi-pays dont bénéficient plusieurs pays.

2°) Mesures structurelles (MS) : Ces projets visent la réforme des institutions au niveau national dans les pays partenaires.

3°) Mesures d'accompagnement (MA) : Ce sont les mesures d'accompagnement concernant les activités de diffusion, de communication et d'information liées aux projets Tempus.

2.2- Participation de l'Algérie au programme Tempus :

L'Algérie a adhéré au programme Tempus(III) en septembre 2002 qui a pris fin le 31 Décembre 2006. Aucun projet Tempus n'a pu être lancé en 2006 par manque de ressources financières. ⁽⁷⁾

Il a fallu attendre 2008 pour que les projets algériens soient sélectionnés dans le cadre du programme Tempus (IV). ⁽⁸⁾

2.2.1- Comment se fait la participation aux projets Tempus ?

Notons que les projets communs (PCs) et les mesures structurelles (MS) sont mis en œuvre par le biais d'appels à propositions. Chaque appel à proposition fournit toutes les informations nécessaires concernant chacune des actions du programme.

Des experts désignés par l'EACEA (education, audiovisual and cultural executive agency) pour évaluer les projets proposés selon des critères bien définis pour procéder à la sélection des proposition.

Les mesures d'accompagnement quant à elles, sont lancées par appels d'offres.

2.2.2- Quelles spécificités pour l'Algérie ?

Parmi les objectifs spécifiques du programme Tempus en Algérie on trouve :⁽⁹⁾

-La réforme des programme d'études selon le modèle européen ,le système des trois cycles Licence-Master-Doctorat (L.M.D)

-Le développement de partenariat avec les entreprises.

-L'accroissement de la capacité des établissements de l'enseignement supérieur à coopérer au niveau international.

-Les réformes de la gouvernance en gestion de l'université et des services pour l'étudiant.

2.3- Projets retenus dans les programmes Tempus (III) et (IV) :

▪ Tempus (III) :2002-2006

L'Algérie a participé dans 24 projets portant sur les réformes des programmes, les réformes de la gouvernance ou les réformes de l'enseignement supérieur comme dans l'exemple du projet national(31062-2003) piloté par l'université des sciences et technologies d'Oran, et le projet « multi-pays » (31120-2003) dont le thème est le développement de l'ingénierie de formation d'un Maser et dont l'un des partenaires est le « centre de recherche en économie appliquée pour le développement » à Alger .⁽¹⁰⁾

▪ Tempus (IV) : 2007-2013

En 2008 l'Algérie a participé avec trois projets tous »multi-pays » en coopération avec les pays du sud de la méditerranée parmi eux le Maroc et la Tunisie .

Un tableau récapitulatif du nombre de projets et leurs objectifs est donné ci-dessous :⁽¹¹⁾

Tableau N°1 : Projets et leurs objectifs

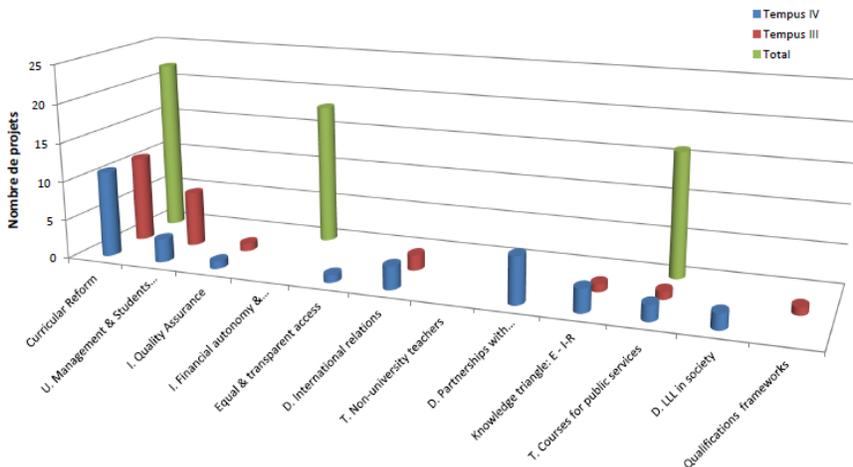
Programme	Thèmes du programme		
	Réforme des programmes	Réforme de la gouvernance	Enseignement Supérieur et Société
Tempus IV	11	8	13
Tempus III	11	10	3
Total/Thème	22	18	16
Total	56		

Source: National Tempus Office (NTO) Algeria, The Tempus program in Algeria 2002-2013, p.71.

Au total l’Algérie a participé à 56 projets dans le cadre du programme Tempus(III) et Tempus(IV).

Ces projets sélectionnés avaient différents objectifs. Le diagramme suivant nous les détaille

Figure N°1 : les objectifs des projets sélectionnés.



Source :National Tempus Office (NTO) Algeria, The Tempus program in Algeria 2002-2013,p.76.

III/ IMPACT DU PROGRAMME TEMPUS EN ALGERIE :

L’incidence du programme Tempus en Algérie est irréfutable et s’est concrétisée essentiellement dans les programmes des études de l’enseignement supérieur.

1/ LES POINTS POSITIFS :

Le programme Tempus a permis la mise en place de nouvelles filières et le développement de nouveaux diplômes en particulier plusieurs Master.

a)- Au niveau national : on peut énumérer plusieurs points positifs :

- Une meilleure collaboration entre les institutions nationales dans le but de définir et mener à bien les projets communs ;
- Un rapprochement visible entre université et entreprise ;
- une valorisation de la recherche.

b)- Au niveau international : une collaboration régionale entre les universités nationales et les universités des pays voisins comme le Maroc et la Tunisie s'est intensifiée et d'autres collaborations sont nées de ce programme notamment avec la Jordanie et les pays de l'union européenne.

Le principal bénéficiaire reste le personnel enseignant et étudiant qui a pu tirer profit de la mobilité à travers les universités des pays partenaires ,facilitée et favorisée par le programme Tempus.

2/ LES POINTS NEGATIFS :

A côté de l'impact positif du programme Tempus en Algérie, des faiblesses apparaissent dans quelques domaines :

- Dans le nombre de projets sélectionnés relativement faible.
- Dans les types de projets et leurs objectifs qui restent insuffisants dans le domaine du rapprochement de l'enseignement supérieur et la société algérienne d'un côté, et le secteur économique et le monde du travail, effectivement actif, de l'autre.
- Dans la centralisation des universités participant à ces projets se limitant à quelques institutions privilégiées et les universités du nord (le centre en particulier) du pays et ayant parfois jusqu'à dix projets à leur actif, alors que plusieurs autres n'y ont pas participé.
(12)
- Dans la diversification des projets qui apparait comme inexistante et restreinte aux filières scientifiques et technologiques en négligeant d'autres spécialités enseignées dans les universités algériennes.

Conclusion :

Depuis sa création en 1990, le programme Tempus a connu un succès incontestable. L'Algérie, par son adhésion à ce programme en 2002, a bénéficié d'une collaboration constructive avec les institutions étrangères et a participé à des projets innovants dans beaucoup de domaines se rapportant à l'enseignement supérieur .

A travers Tempus, l'université algérienne a pu se mesurer aux universités des pays partenaires de l'union européenne et a su faire connaître ses capacités à suivre la modernisation et la globalisation.

Des partenariats bénéfiques se sont élaborés et désormais les projets nationaux sont mis en œuvre en adéquation avec les tendances et les objectifs mondiaux.

L'Algérie a pu réaliser 56 projets par le biais de TempusIII et TempusIV en privilégiant les priorités nationales et régionales.

Cependant nous regrettons l'absence de certaines disciplines comme les sciences de la terre et les filières à vocation professionnelles dans les projets proposés.

Le défi pour l'Algérie est à présent, de surmonter les difficultés rencontrées localement et de faire de la collaboration étrangère un atout majeur pour atteindre l'expertise escomptée au niveau internationale.

Les Références :

- 1- Une étude Tempus état du processus de Bologne dans les pays Tempus du Sud de la Méditerranée (2009 - 2010) Volume 03 Avril 2010,p.33.
- 2- Ibid.
- 3- European Commission, History of the Tempus program-main milestones, voir site : <http://eacea.ec.europa.eu/tempus> .
- 4- EACEA Tempus IV (2007-2013) vue d'ensemble du programme voir site : <http://eacea.ec.europa.eu/tempus> .
- 5- Une étude Tempus, op,cit,p.34.
- 6- Bureau national Tempus Algerie. Tempus en Algerie 2002-2013, voir site: <http://services.mesrs.dz/Tempus/index%20entree.htm>.
- 7- Bureau national Tempus Algerie. Tempus en Algerie 2002-2013, op,cit.
- 8- European Commission, EACEA education,audiovisual and cultural executive agency voir site <http://eacea.ec.europa.eu/tempus>.
- 9- Bureau national Tempus Algerie. Tempus en Algerie 2002-2013, op,cit, p.15.
- 10- EACEA Tempus partner country-Algeria voir site: http://eacea.ec.europa.eu/tempus/participating_countries/algeria_en.php.
- 11- National Tempus Office (NTO) Algeria, The Tempus program in Algeria 2002-2013,p.83.
- 12- EACEA Tempus partner country-Algeria, op,cit.